



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
LE LUNDI 3 MARS 2014 À 19:30 HEURES**

**ORDRE DU JOUR**

**1. Législation**

- 1.1 Ouverture de la rencontre et constat du quorum.
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la présente séance.
- 1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 février 2014 et de la séance extraordinaire du 18 février 2014.
- 1.4 Adoption du règlement numéro 680-2014 intitulé «Règlement abrogeant le règlement numéro 670-2013 concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare. »
- 1.5 Participation à la 28<sup>e</sup> édition du Gala Excelsiors 2014.
- 1.6 Élections novembre 2013 / Dépôt de la liste des personnes qui ont fait le don d'une somme de 100 \$ ou plus ou de plusieurs sommes dont le total atteint ou dépasse ce montant.
- 1.7 Mosaique du conseil.
- 1.8 Période de questions.

**2. Administration générale**

- 2.1. Avis public / dépôt du rôle de perception 2014.
- 2.2. Approbation des comptes à payer et payés.
- 2.3. Mandat aux procureurs / dossier de l'immeuble situé au 1111, route 343.
- 2.4. Refinancement des règlements d'emprunt numéros 494-1998 et 498-1998.
- 2.5. Formation Association des Directeurs Municipaux du Québec le 16 avril 2014.
- 2.6. Acquisition d'une imprimante Brother.
- 2.7. CREVALE / renouvellement de la certification OSER-JEUNES.
- 2.8. Emprunt temporaire règlement d'emprunt 681-2014.

**3. Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 3.1. Avis de motion - Règlement numéro 682-2014 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage 390-1991 afin d'agrandir la zone 3-C-05. (254, Route 343).

- 3.2. Adoption du Premier projet de règlement numéro 682-2014 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage 390-1991 / afin d'agrandir la zone 3-C-05.
- 3.3. Adoption du règlement de zonage numéro 674-2014 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage 390-1991 pour permettre des marges latérales de 4,5 mètres pour toutes les résidences desservies par l'aqueduc municipal de la zone 4-R-14.

#### **4. Environnement**

- 4.1 Étangs aérés / acquisition d'équipements.
- 4.2 Aqueduc / acquisition d'équipements.
- 4.3 Offre de services pour vérification des instruments de mesure de débit au prélèvement et à la distribution sur le réseau d'aqueduc.
- 4.4 Réparation de la génératrice / réseau d'aqueduc.
- 4.5 Association forestière de Lanaudière :
  - 4.5.1 Renouvellement de la cotisation 2014
  - 4.5.2 Appel de projet « Mois de l'arbre et des forêts ».

#### **5. Loisirs et Culture**

- 5.1. Système de filtration jeux d'eau.
- 5.2. Tarification des salles.
- 5.3. Gicleur au Chalet des Loisirs.
- 5.4. Autorisation de passage / Coup de pédale contre le cancer.

#### **6. Voirie**

- 6.1. Ajustement salariale 2014 / journalier à la voirie.
- 6.2. Formation produits dangereux
- 6.3. Permis de voirie- Entretien et raccordement routier.
- 6.4. Demande de Bell Canada - Installation de poteaux sur la rue Desfossés.

#### **7. Développement économique – pacte rural**

- 7.1. Transport collectif en milieu rural / prix Guy-Chartrand.

- 7.2. Contribution de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare au projet «Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale» / subvention de la CRÉ Lanaudière dans le cadre du programme Lanaudois à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées.
- 7.3. Autorisation de signature de l'entente de services entre la MRC de Joliette et le CSSSNL pour le projet «Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale ».

## 8. Varia

- 8.1. \_\_\_\_\_
- 8.2. \_\_\_\_\_
- 8.3. \_\_\_\_\_

## 9. Période de questions

**Prochaine séance ordinaire du conseil**  
**Le lundi 7 avril 2014 à 19h30**